

Poutres en I



UTILISATIONS

Solivage de plancher, chevrons de couverture, poteaux ossature pour forte isolation, fermes portiques.

DEFINITION

Poutres composées de membrures en bois ou en matériaux dérivés (LC, contrecollé, lamibois,...) et d'âmes en bois, ou en panneaux dérivés du bois, ou en métal, dont la liaison avec les membrures est assurée soit par des assembleurs, soit par collage.

CARACTERISTIQUES

Largeur	60 à 120 mm
Hauteur	200 à 500 mm
Longueur	de 5 à 12 m
Les membrures sont le plus souvent réalisées en résineux (Sapin, épicéa, pin) massif, contrecollé (bilam ou trilame), lamellé collé ou LVL.	
Les âmes sont le plus souvent réalisées en OSB, parfois en contreplaqué ou en panneau de fibres à haute performance, parfois également en tôle d'acier.	
Le dimensionnement des poutres à liaisons mécaniques se calcule selon les codes de calcul généraux de charpente bois en vigueur.	
Les poutres à liaison collées sont soumises à Avis technique et Certification de Qualité.	

MARQUAGE CE

Tous les composants structurels de la construction classés et devant circuler au sein de l'Europe devront avoir une attestation de conformité, selon la directive communautaire sur les produits de la construction, et qui seront marqués par le marquage CE. Les poutres composites nécessitent une attestation de conformité de niveau 1+ (essai de type initial, essais d'échantillons et contrôle de production en usine).

ESSENCES UTILISÉES

Membrures : résineux massif (Sapin, Epicéa, Pin), contrecollé, LC ou LVL
Ames : OSB, CP, panneau de fibres à haute performance.